



VIVEA améliore la prise en charge des formations préparatoires aux permis

Le Conseil d'administration de VIVEA (Fonds d'Assurance Formation des non-salariés du secteur agricole, chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs) a décidé d'optimiser le financement des formations préparatoires aux permis nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur.

À compter de ce jour, VIVEA prend **en charge à 100% le financement des formations préparatoires aux permis**, dans la limite des plafonds spécifiés dans notre grille de prise en charge. De plus, **ces financements ne seront plus décomptés du droit annuel de 3 000€ par personne.**

Cette mesure a pour objectif de soutenir les agriculteurs dans l'acquisition des compétences indispensables à leur activité, facilitant ainsi leur accès aux permis nécessaires pour une pratique professionnelle conforme et sécurisée.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez [consulter la liste des permis que VIVEA prend en charge.](#)



VIVEA améliore la prise en charge des formations préparatoires aux permis

[À propos de VIVEA](#)

VIVEA est le fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant, habilité par arrêté ministériel le 30 novembre 2001. Il développe leurs compétences en proposant une offre de services adaptée à leur projet. VIVEA est un fonds mutualisé mis en place par la profession agricole créé par convention entre les 4 syndicats représentatifs : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne et Coordination rurale ; et 2 organisations agricoles à vocation générale : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA).

[Missions de VIVEA](#)

Nous développons l'accès à la formation et les compétences des chefs d'entreprise agricole en :

- > Mutualisant les contributions formation des chefs d'entreprise agricole.
- > Finançant les formations.
- > Anticipant et analysant les besoins en compétences.
- > Développant et assurant une offre de services de qualité.
- > Mobilisant les cofinancements nationaux et européens.

[Chiffres clés de VIVEA](#)

Avec plus de 529 000 chefs d'entreprise agricole, conjoints collaborateurs, aide-familiaux et cotisants de solidarité, VIVEA accompagne et finance chaque année près de 150 000 personnes pour près de 2 millions d'heures de formation.

- 650 élus
- 34 comités régionaux et territoriaux
- 1 700 prestataires de formation référencés
- 70 collaborateurs